HISTOIRE NATURELLE
DU JURA
ET DES DÉPARTEMENTS VOISINS,

QH
147
O34
1863
t. 3

OUVRAGE COURONNÉ PAR TROIS MÉDAILLES D'OR ET UNE MÉDAILLE DE VERMEIL.

Mamm.

TOME III.

ZOOLOGIE VIVANTE,

PAR

LE FRÈRE OGÉRIEN,

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE CHRÉTIENNE DE LONS-LE-SAUNIER,

Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes.

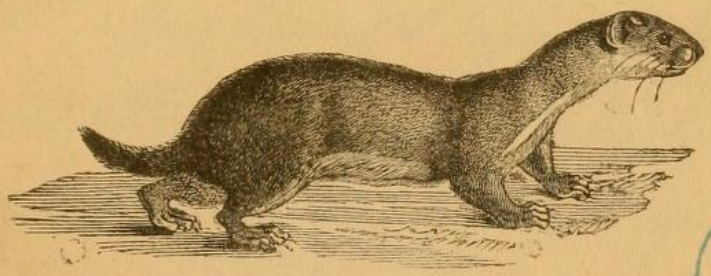

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE DE GENÈVE
ANNULÉ
Double

PARIS,

VICTOR MASSON ET FILS, PLACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE.

LONS-LE-SAUNIER,

A. ROBERT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE. GAUTHIER FRÈRES, IMP.-LIBRAIRES.

1863.

Troisième Classe.

REPTILES OU ERPÉTOLOGIE.

Animaux vertébrés, à sang rouge et froid; respiration complète et aérienne toute la vie; corps ordinairement couvert ou garni d'écailles. Pas de mamelles, ni de nageoires, ni de métamorphoses à aucune époque de la vie.

Ces animaux sont souvent organisés pour la double vie aquatique et terrestre; les uns sont pourvus de pattes courtes et placées latéralement, qui permettent la marche et la course; d'autres en sont privés et rampent pour se mouvoir, ce qui a valu à tout l'ordre le nom de *reptiles*.

Le toucher, en raison des écailles, est très-obtus. La langue, très-développée chez la plupart et bifide chez un certain nombre, doit être sensible au goût, et tout tend à prouver qu'elle est aussi un instrument de toucher. Quant à l'odorat, il paraît peu développé. L'organe de l'ouïe, très-simplifié, est cependant bien impressionnable; la vue n'offre rien de remarquable, si ce n'est l'absence de paupières chez quelques-uns, et chez d'autres l'existence d'une 3e paupière comme chez les oiseaux. L'appareil digestif est très-simple.

L'appareil circulatoire est disposé de manière à ce que le sang veineux se mêle au sang artériel sans avoir traversé les poumons, dans lesquels l'air ne se combine qu'avec une partie de la masse du sang.

La respiration des reptiles s'opère par les poumons, mais elle est peu active; aussi leur sang est-il froid.

Tous tombent en léthargie l'hiver. Ils vivent d'insectes, de batraciens, et sont ovipares; leurs petits naissent renfermés dans des œufs à coque molle ou dure, que le soleil fait éclore; quelquefois ils éclosent dans le corps de la mère, comme chez la vipère, qui, pour cela, est dite ovovivipare. Les petits, après leur éclosion, pourvoient immédiatement à leur nourriture.

Les reptiles, dans le Jura, sont nombreux en espèces et peu en individus; cela tient, je crois, à la quantité de mammifères et d'oiseaux qui les chassent pour s'en nourrir. Ils aiment les endroits secs, exposés au soleil.

Classification des Reptiles du Jura.

Reptiles ayant le corps	court, ovale, enveloppé d'une carapace.		1re *Ordre*, CHÉLONIENS.
	allongé,	des membres	2e *Ordre*, SAURIENS.
		pas de membres	3e *Ordre*, OPHIDIENS.

1er ORDRE DES REPTILES. — CHÉLONIENS.

Cet ordre comprend les tortues marines et terrestres.

Parmi ces dernières, le Jura offre la CISTUDE EUROPÉENNE, *Cistudo europæa*. (Gray). *Tête noirâtre, semée de taches jaunes; queue longue; carapace ovale, ordinairement aplatie, d'un brun noirâtre ou noir, ou cercle terne marqué de taches jaunes disposées en rayons.* Cette tortue m'a été signalée dans les étangs de la Bresse chalonnaise. (Coindre.) Elle a été apportée de la Nièvre, où elle est commune, et jetée dans l'étang de Bersaillin. (Sauria.) Deux magnifiques individus m'ont été remis, l'un par M. Sauria, l'autre par M. Cloz. Ils ont passé l'été dans le vivier de l'école chrétienne. Pendant le jour, ils aimaient à se reposer au soleil sur une pierre; au moindre bruit, ils plongeaient et nageaient avec une grande vitesse. En hiver, ils s'enterrent pour se préserver du froid.

Nourriture : Vers, insectes et petits poissons. On dit la chair de cettte tortue bonne à manger et pouvant donner un excellent bouillon. L'acclimatation de cette cistude dans le Jura est un fait accompli.

2e Ordre des Reptiles. — SAURIENS.

Reptiles à corps allongé, revêtu d'écailles, porté ordinairement par 4 pieds à doigts onguiculés; queue prolongée, avec un cloaque transversal à la base; un tympan apparent; des côtes et un sternum; des mâchoires à branches soudées et garnies de dents; œufs à coque dure.

Les reptiles de cet ordre sont tous ovipares; ils déposent leurs œufs au printemps dans la terre, sous les pierres ou dans les trous de murs; les petits éclosent avec les formes qu'ils doivent conserver toute la vie. Ils se nourrissent d'animaux vivants. L'ordre des sauriens ne donne au Jura qu'une seule famille, celle des *lacertiens* ou *lézards*.

Famille unique des Sauriens.— LACERTIENS ou LÉZARDS.

Corps très-allongé; queue conique; tête amincie en avant, couverte de quelques plaques polygones; bouche très-fendue, bordée de grandes écailles; langue libre, plate, extensible, bifide; écailles disposées par bandes transversales et parallèles; 4 pattes fortes, à doigts distincts, allongés, coniques, inégaux, onguiculés.

Genre unique. — Lézard, *Lacerta*. (Linn.)

Vulgairement *Lézard, Couleuvre, Larmuse.*

La taille de ces charmants reptiles varie considérablement chez la même espèce, suivant l'habitat; les individus de la montagne sont en général plus petits et plus colorés que ceux de la plaine. Tous offrent la singulière propriété de reproduire leur fragile queue, lorsqu'elle a été brisée.

Ces jolis petits animaux, aux couleurs souvent très-brillantes, d'une vélocité remarquable, courent, grimpent sur les murs, les rochers, les buissons et les arbres, où ils s'étendent au soleil, se mettent en embuscade pour saisir les insectes qui composent leur nourriture; au moindre bruit, ils se cachent dans des trous qui leur servent de gîte

pour la nuit. Aucun d'eux n'est venimeux, contrairement à la croyance générale, qui calomnie bien à tort la plupart de ces innocentes et utiles bêtes; cependant, lorsqu'ils sont saisis, ils mordent avec acharnement, mais sans faire de mal.

SECTION A. Écailles dorsales plus ou moins oblongues, étroites, hexagones, en dos d'âne, non imbriquées.

1re *Espèce.* — LÉZARD DES SOUCHES, *Lacerta stirpium.* (Daudin.)

Long. totale, 0m20 à 0m25 cent.

Corps trapu et lourd; 2 plaques naso-frénales superposées; tempes revêtues de petites plaques irrégulièrement polygones, inégales; plaques ventrales formant 8 séries, dont 2 très-courtes et 6 longues, les 2 médianes plus étroites que les autres. Dos roussâtre ou couleur de brique uniforme, ou tacheté de noirâtre ou de bleuâtre; côtés du corps verts ou lavés de brun; ventre blanc ou piqueté de noir *(mâle).* Dessus et côtés du corps d'un brun clair ou fauve; dos marqué d'une suite de taches noirâtres; le long des flancs, une ou 2 séries de taches noires pointillées de blanc *(femelle).* Varie beaucoup.

On en trouve de couleur rouge brique ou de rouille.

Cette espèce habite les coteaux, les haies, les jardins, les vignes, et ne dépasse guère le 2e plateau. C.

2e *Espèce.*— LÉZARD VIVIPARE, *Lacerta vivipara.* (Jacquin.)

Ainsi appelé parce que les œufs éclosent immédiatement après la ponte.

Une seule plaque naso-frénale; tempes revêtues d'écailles polygones ou disco-polygones; pas de dents au palais; écailles dorsales distinctement oblongues, hexagones; plaques ventrales formant 8 séries, dont 2 très-courtes, les marginales externes composées de fort petites pièces; et 6 longues, dont les 2 médianes plus étroites que les 4 autres; dos brun verdâtre ou roux, offrant de chaque côté une bande noire, liserée de blanc en haut et en bas, une raie noire le long du dos; ventre tacheté ou lavé de noir, sur un fond jaune orangé ou jaune clair; 9 à 12 pores fémoraux.

Se trouve dans les bois ou dans les broussailles de la basse montagne et dans les endroits secs de la plaine : Lons-le-Saunier, St-Maur, Montaigu. Il aime à se cacher sous les feuilles mortes. AR.

3e *Espèce.*— LÉZARD VERT, *Lacerta viridis.* (Daudin.)

Vulgairement *Verdrau, Verdereau, Verdariot.*

Long. totale, 0m30 à 0m40 cent.

Deux plaques naso-frénales, régulièrement superposées; tempes revêtues d'écailles

polygones inéquilatérales, parmi lesquelles une centrale plus grande que les autres; une occipitale petite; des dents au palais; écailles dorsales granuleuses, hexagones, oblongues; plaques ventrales formant 8 séries, dont 2 courtes, les marginales externes composées de très-petites pièces, et 6 longues, dont les 2 médianes plus étroites que les autres; 12 à 20 pores fémoraux.

Cette espèce offre une robe ornée de couleurs métalliques les plus brillantes et les plus variées.

Assez abondante dans la plaine, elle fréquente les haies, les buissons, les lieux pierreux et herbus exposés au soleil; on la voit grimper sur les arbres avec une très-grande rapidité.

Elle ne dépasse guère le 1er plateau; cependant on la rencontre encore dans les vallées chaudes des environs de St-Claude.

SECTION B. Écailles dorsales distinctement granuleuses, juxtaposées.

4e *Esp.*— LÉZARD DES MURAILLES, *Lacerta muralis*. (Dum. et Bib.)

Une seule plaque naso-frénale; une très-petite occipitale; très-rarement des dents au palais; tempes offrant chacune une grande plaque discoïdale, autour de laquelle sont de petites écailles sub-circulaires; collier droit, non dentelé; écailles du dos petites, circulaires, convexes; 6 séries de plaques ventrales.

Les variétés observées sont:

Corps verdâtre, pointillé de noirâtre ou de jaunâtre.

TC dans tout le Jura, sur les murs des jardins, dans les murgers des vignes, les endroits secs; on le rencontre jusqu'à Morez et aux Rousses, à 1,600 mètres d'altitude.

3e ORDRE DES REPTILES.— OPHIDIENS OU SERPENTS.

Corps allongé, serpentiforme; pas de membres apparents.

Ophidiens	ayant une paupière et un conduit auriculaire visible.	*Genre* ORVET.
	pas de paupière ni de conduit auriculaire visible	SERPENT proprement dit.

Genre ORVET, *Anguis*. (Linn.)

Écailles lisses et luisantes; une petite plaque rostrale; des rudi-

ments de sternum, d'omoplate et de bassin ; branches de la mâchoire inférieure soudées entre elles.

Espèce unique.— ORVET FRAGILE, *Anguis fragilis.* (Linn.)

Vulgairement *Enveux, Lenveux, Borgne, Anguille de haie, Serpent de verre.*

Long. totale, $0^m 35$ à $0^m 60$ cent.

OEil mobile, protégé par 3 paupières; queue formant au moins la moitié de la longueur du corps. Les *jeunes* individus ont le dessus du corps d'un cendré blanchâtre, le dessous d'un noirâtre marron, ou grisâtre, ou bleuâtre.

Dessus du corps roussâtre, ou rougeâtre, ou brunâtre; dessous noirâtre ou noir blanchâtre.

C dans les prés secs, les broussailles, les bois, sur la montagne et dans la plaine.

Lorsqu'on le touche, il se raidit avec tant d'énergie qu'il se casse alors avec la plus grande facilité. On en rencontre un certain nombre qui ont un moignon en place de la queue ainsi cassée. Ces innocents animaux, privés d'armes, ne cherchent pas même à se défendre lorsqu'on les attaque; ils sont cependant accusés, dans le Jura, d'être très-venimeux, même par le simple regard.

SERPENTS proprement dits.

Les serpents, objet d'une répulsion générale, se nourrissent de proie ordinairement vivante, telle qu'insectes, batraciens, oiseaux et petits mammifères, souvent d'une taille plus grande que la leur. Les aliments engloutis et non mâchés cheminent lentement en bloc le long du tube digestif, jusqu'à l'estomac.

Les rats, les musaraignes, les campagnols, les petits oiseaux et les grenouilles, à la rencontre d'un serpent qui les guette et les fixe immobile, sont pris d'une terreur involontaire qui leur ôte tout l'instinct de la conservation ; stupéfiés et comme anéantis, ils sautillent, se troublent, font entendre des cris plaintifs, s'approchent de leur fascinateur et finissent par devenir sa proie. La digestion des serpents se fait avec une telle lenteur, qu'un seul repas suffit souvent à la vie de plusieurs mois. En 1852, je pus nourrir une couleuvre à collier

pendant un an, avec 300 grammes de viande donnée en 3 repas à une distance de 50 jours en été ; le reptile semblait parfaitement se trouver de ce régime économique.

Tous les serpents de nos pays s'engourdissent l'hiver dans des trous en terre, sous les pierres, entre les racines des arbres ; au printemps, après ce sommeil léthargique, ils se débarrassent de leur peau comme d'un fourreau sous lequel se trouve une belle et riche robe d'été toute fraîche, parée ordinairement des couleurs métalliques les plus vives et les plus variées.

Tableau des Serpents du Jura.

A. *Dents toutes lisses, pleines et profondément sillonnées. Tête couverte de* GRANDES PLAQUES. — 1re *Section*. SERPENTS NON VENIMEUX.

Derniers crochets longs, non séparés, ou sans intervalle libre.	Écailles du dos et le plus souvent celles des flancs portant une ligne latérale ou une sorte de carène ; queue médiocre.	1er *Genre*, TROPIDONOTE.
	Tronc allongé ; queue médiocre ; écailles lisses ; museau arrondi et peu allongé.	2e *Genre*, CORONELLE
Derniers crochets sus-maxillaires séparés des autres par un intervalle libre ; écailles lisses ; tête oblongue, carrée, à plaques sourcilières saillantes sur l'orbite ; écusson central étroit.		3e *Genre*, ZAMÉNIS.

B. *Dents dont les crochets antér. de la mâchoire supér. ont un canal pour donner passage au venin ; tête couverte de* PETITES ÉCAILLES. — 2e *section*. SERPENTS VENIMEUX.

Os sus-maxillaires très-courts ne portant que des crochets venimeux ; plaques sous-caudales formant une double rangée.	Tête couverte sur la partie antér. seulement de petits écussons planes, dont un central plus grand.	*Genre*, PÉLIADE.
	Tête déprimée, élargie en arrière, entièrement revêtue de *petites écailles et non de plaques*.	*Genre*, VIPÈRE.

1re Section. Serpents non venimeux.

Cette section de serpents non venimeux, ou couleuvres, donne au Jura 3 genres et 4 espèces. Le vulgaire les croit dangereux, aussi sont-ils poursuivis comme tels et immolés sans pitié.

Lorsque les couleuvres sont irritées, elles dardent leur langue fourchue, relèvent la tête, la retirent en arrière pour former ressort, en faisant entendre une espèce de sifflement analogue à celui de l'oie domestique; les replis de leur corps se relèvent ou s'abaissent, se déroulent ou se forment en arc; l'animal s'élance alors en avant contre l'objet de sa colère. Ses dents très-petites, quoique très-aiguës et recourbées en dedans, peuvent tout au plus occasionner une très-légère égratignure. On les accuse aussi de sucer ou de faire tarir le lait des vaches : la seule inspection des mâchoires, armées de dents aiguës; la disposition de la bouche et de la langue, qui ne permet pas de faire le vide et de sucer; le peu de capacité de l'estomac du reptile, ne peuvent donner un instant prise à cette accusation complètement gratuite. Les couleuvres de nos pays se tiennent dans des endroits frais et ombragés, souvent près des eaux, où elles aiment à se baigner et où elles trouvent plus facilement leur nourriture, qui consiste en grenouilles, crapauds, poissons, oiseaux, qu'elles vont chercher jusque dans leurs nids, et en insectes. Toutes sont ovipares; elles déposent leurs œufs soit dans la terre, soit dans les tas de fumier, où la chaleur solaire les fait éclore.

Genre Tropidonote, *Tropidonotus*. (Kuhl.)

1re *Espèce*. — Tropidonote a Collier, *Tropidonotus natrix*.

Vulgairement *Couleuvre à collier, serpent d'eau.*

Dessus du tronc et côtés d'un gris bleu plombé, avec des taches quadrilatères noires; une sorte de collier de plaques d'un jaune pâle ou blanchâtre, s'élevant sur la nuque, suivi ou bordé en arrière de grandes taches noires jointes ou réunies sur la tête, et qui, quelquefois, existent seules. La carène des écailles n'est pas très-saillante. Celles-ci sont disposées sur 19 rangées longitudinales. Il pond de

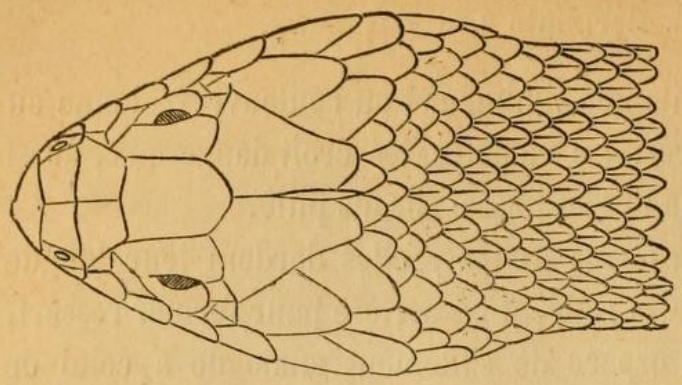

Fig. 74. Tête de Tropidonote à collier.

12 à 16 œufs qu'il dépose sous les feuilles sèches ou dans le fumier. Les principales variétés observées sont.

1re *Variété.* Brunâtre, à ventre noirâtre. C.

2e *Variété.* Rougeâtre, à côtés noirâtres et ventre noir. R.

3e *Variété.* D'un jaune sale avec des taches jaunâtres sous le ventre. R.

Quoi qu'en disent les auteurs, j'en ai vu des exemplaires qui atteignaient et dépassaient même 1m 50 cent. à 2 mètres. J'en possède encore une qui a plus de 1m 50 c. et qui est grosse comme 3 gros doigts réunis. (Coindre.) J'ai vu un exemplaire qui se rapportait à la 2e *variété*, mais qui, sauf les taches et ornements ordinaires de cette jolie couleuvre, était complètement d'un rouge brique foncé.

Ce reptile se rencontre surtout dans le voisinage des eaux, où on le voit souvent, soit pour se baigner, soit pour saisir les poissons, les batraciens et les insectes aquatiques dont il se nourrit; on le rencontre surtout dans la Bresse jurassienne et sur les rampes du 1er plateau. Il est beaucoup plus rare dans la moyenne et surtout la haute montagne. J'ai nourri longtemps un individu de cette espèce qui mesurait 0m 96 cent., et la queue 0m 26 cent.; il était devenu familier au point de monter sur moi lorsque j'étais assis dans ma chambre. Bas Jura, C; moyenne montagne, AC; haute montagne, R.

2e *Espèce.* — Tropidonote Vipérin, *Tropidonotus Viperinus* (Schl.)

Vulgairement *Couleuvre, grande Vipère, Vipère de bois.*

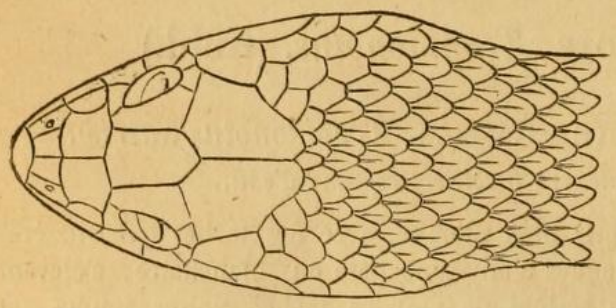

Fig. 75. Tête de Tropidonote vipérin.

Corps d'un gris verdâtre ou d'un jaune sale, portant au milieu du dos une suite de taches brunes ou noirâtres, très-rapprochées ou unies entre elles, et formant une ligne sinueuse. Les flancs sont souvent ornés de taches isolées, en losange, dont le centre est d'une teinte verdâtre. Tête à museau épais; 9 plaques sus-céphaliques ordi-

naires; narines grandes, percées entre 2 plaques; un préoculaire et quelquefois 2; toujours 2 postoculaires; lèvre supér. protégée par 7 paires de plaques, dont la 3e et la 4e touchent à l'œil; écailles en carène peu saillante, disposées sur 19 rangées longitudinales.

Chez la plupart des individus, on remarque sur les parties latérales et postér. de la tête 2 lignes obliques qui, partant de derrière l'orbite, se réunissent en V sur la nuque. Cette particularité donne encore à ces serpents le facies des vipères. Les écailles du ventre sont jaunes et plus ou moins couvertes de taches d'un noir bleuâtre, et disposées en séries plus ou moins régulières. Un individu, tué près de Montmorot, avait 43 centimètres de long et 7 centimètres de queue.

Cette espèce, assez rare dans notre Jura, a été rencontrée plusieurs fois dans la Bresse, dans les environs de Sellières et de St-Amour. On me l'a aussi indiquée dans les environs de St-Julien. R.

Genre Coronelle, *Coronella.* (Laurenti.)

Espèce unique. — Coronelle lisse, *Coronella lævis.* (Laurenti.)

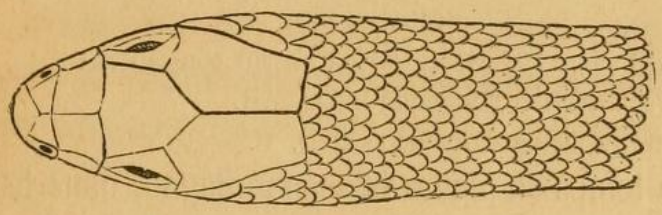

Fig. 76. Tête de Coronelle lisse.

Corps d'un brun jaunâtre, à surface luisante, avec des marbrures noirâtres le plus souvent disposées en 2 séries longitud., parallèles; dessus de la tête offrant des lignes noires régulières; le dessous du corps varie pour les couleurs, qui sont le plus souvent marbrées de gris. (Duméril et Bibron.) Cette espèce a le corps cylindrique, la tête peu distincte du tronc, la queue courte, très-forte à sa base, et les yeux petits. Ce beau serpent, très-alerte, donne les variétés suivantes:

1re *Variété.* Parties supér. d'un brun olivâtre et ventre damé de noirâtre sur fond gris.

2e *Variété.* Parties supér. olivâtres et ventre ponctué de noirâtre.

3e *Variété.* Parties supér. gris roussâtre, et ventre damé de noir sur fond jaunâtre.

On dit cette espèce ovovivipare; cependant des femelles prises vivantes ont pondu 12 à 16 œufs.

On la rencontre fréquemment sur les berges de l'Ain, dans la vallée du Suran, dans la Bresse, moins souvent sur les pâturages secs et rocailleux que près des eaux.

Une étude plus sérieuse sur un grand nombre d'individus de ce genre permettra, je crois, d'établir positivement au moins une nouvelle espèce. Le temps et les matériaux de comparaison m'ont manqué pour ce travail, que j'espère terminer plus tard.

Genre Zaménis, *Zamenis.* (Wagler.)

Esp. uniq. — Zaménis Vert et Jaune, *Zamenis viridis flavus.* (Wag.)
Vulgairement *le Serpent jaune, la Couleuvre verte et jaune.*

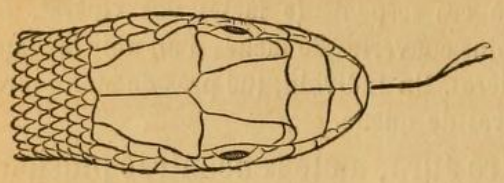

Fig. 77. Tête de Zaménis vert et jaune.

Fig. 78. Profil.

Le dos et les flancs d'un vert foncé, avec le centre des écailles en général tacheté de jaune; les gastrostèges d'un jaune pâle et quelques points noirs. (Duméril.) Cette couleuvre a la queue effilée, la tête assez épaisse et le museau légèrement obtus; huit paires de plaques sus-labiales, dont les 4e et 5e touchent à l'œil; narines tout à fait latérales et percées entre 2 plaques Les écailles du tronc sont fort allongées, et disposées sur 19 rangées longitudinales; les latérales sont plus grandes que les médianes.

Cette couleuvre présente dans le Jura 2 variétés qui paraissent constantes :
1re *Variété.* Fond vert sombre, à taches d'un jaune livide. AR.
2e *Variété.* Fond vert jaunâtre, à taches d'un jaune clair. C.

Se rencontre en même temps en plaine et en montagne, dans les lieux exposés au soleil; certains individus atteignent jusqu'à 1m 20 cent. J'en ai vu qui avaient au moins 1m 60 cent. de longueur. (Dr Zédet.) C'est la plus longue couleuvre de nos pays. Abondante près de l'Ain, dans la vallée du Suran, dans la Bresse montueuse, dans les environs de Poligny; elle est rare sur la montagne.

2e Section. Serpents venimeux.

Les vipérins de nos pays ressemblent beaucoup aux couleuvres. Ils s'en distinguent principalement par des crochets à venin placés à la mâchoire supérieure; par une tête plus large, triangulaire et plus détachée du tronc; par une taille plus petite, des mouvements plus lents et un habitat plus sec; par de petites écailles sur la tête, au lieu des plaques qui couvrent celle des couleuvres.

Ces reptiles, justement redoutés des hommes et des animaux,

sont les seuls dans le Jura dont le venin soit à craindre. La terreur qu'ils inspirent s'étend presque généralement à tous les ophidiens, une partie des batraciens et même aux lézards. On cite plusieurs cas de morsures qui ont produit la mort au bout de quelques jours ; cependant, la plupart des accidents de ce genre qu'on a eu à déplorer depuis un certain nombre d'années, n'ont pas produit ce résultat.

Les vipérins se servent de leurs terribles armes contre les petits animaux dont ils veulent se repaître ; ils ne mordent l'homme que dans la colère, pour se défendre d'une agression ; la lenteur de leurs mouvements permet d'ailleurs de les éviter lorsqu'on peut les voir. Pour inoculer son venin, l'animal redresse ses crochets empoisonnés, ouvre démesurément sa grande gueule, retire sa tête en arrière et la projette en avant avec une grande rapidité contre l'objet de sa colère. Il a été reconnu que ce poison est sans action sur certains animaux inférieurs, tels que les annélides, les mollusques et certains reptiles, comme l'orvet et la vipère elle-même ; mais sur les animaux à sang chaud, les mammifères et les oiseaux, l'introduction du venin produit des effets plus ou moins funestes et souvent suivis de la mort.

Ces effets de venin agissent différemment sur l'homme : quelquefois la morsure est très-peu dangereuse, d'autres fois elle est très-grave et peut même produire la mort. On comprend qu'une foule de circonstances doivent faire varier l'action du venin ; ainsi, par exemple, le fluide délétère pourra être sécrété en grande abondance, ou bien ne se trouver qu'en petite quantité ; la blessure sera plus dangereuse si elle a été faite sur certaines parties du corps plutôt que sur d'autres ; l'effet moral produit sur la personne blessée pourra avoir plus ou moins d'influence, etc. Elle est en général plus dangereuse pour les femmes et les petits enfants que pour les hommes robustes.

Ordinairement, la morsure est peu douloureuse au moment où elle vient d'être faite ; mais le plus souvent elle est presque instantanément suivie d'une douleur très-aiguë. Tantôt il n'y a qu'un seul cro-

chet qui pénètre dans la chair, tantôt ils y pénètrent tous les deux. Les piqûres produites par ces deux crochets sont très-peu apparentes; une rougeur plus ou moins vive se montre bientôt autour de la piqûre, la douleur augmente, la partie blessée et celle qui l'environne se gonflent et acquièrent une teinte jaune livide et rouge intense. Pendant le même temps, des symptômes alarmants se développent : le blessé éprouve un malaise général, des nausées, des vomissements bilieux, un mal de tête très-vif; les yeux deviennent rouges, se gonflent et laissent échapper d'abondantes larmes. Si la main ou le pied ont été blessés, le gonflement, d'abord circonscrit autour de la plaie, gagne de proche en proche et ne tarde pas à envahir la totalité du membre.

Alors les symptômes ont acquis toute leur intensité. Le malade paraît sous le poids d'une fièvre très-violente; il a des sueurs froides, visqueuses; son haleine devient fétide; enfin, si des médicaments actifs ou des efforts puissants de la nature ne viennent pas à son secours, la mort ne tarde pas à terminer ses horribles souffrances. Le moyen le plus efficace à employer pour combattre les funestes effets de la morsure de la vipère, consiste à sucer immédiatement la plaie et à la laver avec de l'ammoniaque liquide. Il n'y a aucun danger à craindre par suite de cette succion, car ce poison si terrible, quand on l'applique sur une partie dénudée, n'agit pas sur les membranes muqueuses qui n'offrent pas de plaie; par précaution, on peut cracher le liquide sucé. Un autre moyen consiste à pratiquer au-dessus de la plaie une ligature convenablement serrée, de manière à ne pas interrompre complètement la circulation : on doit appliquer une ventouse sur la plaie, qu'on a soin d'ouvrir avec un instrument tranchant, lancette, canif ou rasoir, et de cautériser, soit avec l'alcali volatil, la potasse caustique, le beurre d'antimoine, la pierre infernale ou un fer rouge; les sudorifiques et les stimulants à l'intérieur sont recommandés.

Les vipérins sont ovovipares, se nourrissent des mêmes aliments

que les couleuvres, et fréquentent ordinairement les collines rocailleuses et boisées exposées au Midi.

Dans le Jura, ils sortent de leur engourdissement hivernal vers les premiers jours de chaleur d'avril.

Genre Péliade, *Pelias*. (Merrem.)

Espèce unique.— Péliade Bérus, *Pelias Berus*. (Gray.)

Vulgairement *la petite Vipère.*

Corps allongé, presque sans étranglement à la nuque; tête un peu convexe, ayant sur son milieu une plaque polygone. Cette plaque rostrale, légèrement échancrée, n'est pas relevée au-dessus du front, ni prolongée comme dans l'espèce *ammodyte*. Une ligne noire ou brune prolongée, continue ou interrompue, formant des taches carrées ou rhomboïdales unies par un linéament fin. Les couleurs sont le gris brunâtre, le verdâtre, le rougeâtre ou roux de rouille. Une de ces couleurs forme souvent seule le fond de la robe, tandis que les autres la maculent sur les côtés. On peut presque dire que chaque individu a sa coloration particulière.

Cette espèce se rencontre dans les environs de Dole, surtout dans les broussailles et les bois qui avoisinent la Côte-d'Or; on me l'a également citée dans la forêt de Chaux. R. Je l'ai recueillie plusieurs fois dans les environs de Dijon.

Genre Vipère, *Vipera*. (Linn.)

1re *Espèce*. — Vipère commune ou Aspic, *Vipera Aspis et prester*.

Vulg. *la Vipère, Vipère noire, Vipère rouge.*

Cette espèce est souvent confondue avec le *Péliade Bèrus*, auquel il ressemble par la coloration.

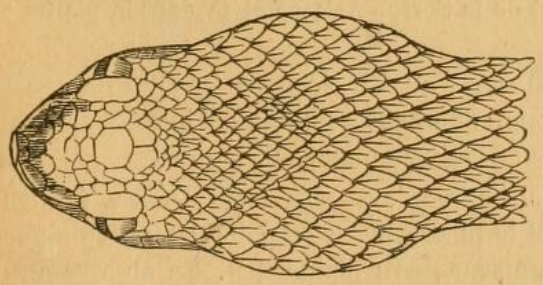

Fig. 79. Tête de Vipère commune.

Tête plate, couverte d'écailles, fortement élargie en arrière; corps d'un gris cendré ou noirâtre, avec une bande dorsale noire, flexueuse, continue, ou formée de taches continues distinctes, arrondies ou rhomboïdales; dessous du corps variable, d'un gris d'acier ou rougeâtre, avec des taches blanches irrégulières; museau tronqué. Cette espèce présente de si nombreuses variétés de couleurs, que la plupart des auteurs ont désigné les divers individus sous des noms différents. Nous

les réunissons sous un même article, et pour les distinguer, 1° des Pélias, il suffira de comparer le dessus de la tête, et 2° de l'Ammodyte, l'extrémité du museau. (Duméril.)

La vipère commune est brune ou d'un gris cendré, avec une raie noire en zigzag. Sur le milieu du dos, et le plus ordinairement aussi sur les flancs, on voit une rangée de taches noires. Les écailles sont à 6 pans, oblongues, entuilées ou carénées; la dernière écaille de la queue l'emboîte comme dans une sorte de petite corne. La tête est déprimée, en forme de cœur de carte à jouer renversé. Le devant du museau, qui est obtus, aminci, est recouvert de petites plaques, dont 2 sont percées par les narines et surtout d'une teinte plus foncée. On voit aussi une tache de la même couleur noirâtre au-dessus de chacun des yeux, formant un trait oblique vers le coin de la bouche, du côté du cou. Quelquefois une grande tache occupe le centre de la tête, mais cette disposition n'est pas constante. Le plus souvent, la raie dorsale commence sur la nuque, au-devant de l'étranglement qui réunit la tête à l'échine. Il y a tant de diversités que l'on ne peut tirer aucun caractère de ces taches; car quelques individus, surtout ceux qui sont d'une teinte foncée, n'ont aucune marque sur la tête. (Duméril.)

Les Jurassiens distinguent 2 variétés bien tranchées de cette espèce: la noire et la rouge. Cette dernière se tient particulièrement dans les lieux exposés aux brûlants rayons du soleil; elle est plus agile et, dit-on, plus venimeuse que la noire?

On peut distinguer les variétés suivantes:

1re *Variété.* Vipère oscellée de Latreille et Daudin. Robe d'un gris roussâtre, avec des taches arrondies, isolées, bordées de noirâtre et disposées sur 3 rangs. Forêt de Chaux. C.

2e *Variété.* Vipère de Redi (Laurenti). Robe brune ou verdâtre, à 4 lignes longitudinales, les 2 médianes formant la ligne dorsale. Forêt de Chaux et premier plateau. AR.

3e *Variété.* La Vipère aspic de Merrem (la *vipère rouge* des Jurassiens). Robe rougeâtre ou rouillée, à taches noires, avec ou sans ligne dorsale. Forêts de Chaux et de la Serre, C; 1er plateau, etc., AC.

4e *Variété.* La Vipère Chersea (Linn.) *Vipère rouge* des Jurassiens. Robe rougeâtre ou ferrugineuse, avec des taches noires ovalaires de chaque côté d'une raie longitudinale sinueuse, noire.

Les *Variétés* 2e, 3e et 4e ont souvent sur le côté 2 lignes divergentes qui se réunissent en forme d'Y. Forêts de Chaux et de la Serre, AC; ça et là dans la plaine et le 1er plateau, AR.

5e *Variété.* La Vipère Prester ou noire, ou *Vipère noire* des Jurassiens, a le corps noirâtre avec des taches noires formant une ligne continue ou interrompue. C. Se tient plus communément dans les bois ou sur les montagnes.

6e *Variété.* Vipère cendrée. Robe cendrée, avec des taches noires formant 2 ou 3 lignes longitudinales continues, et le plus souvent les latérales interrompues se réduisent à des macules arrondies. Montagne, AR; plaine, RR. On observe aussi des individus qui forment le passage insensible à ces variétés.

Les vipères s'engourdissent l'hiver dans des trous en terre, dans

la mousse, sous les pierres ; l'hivernation cesse vers les 1ers jours chauds de mars ou d'avril, suivant l'altitude. Les femelles font leurs petits vers la fin de juillet ou au commencement d'août; la portée est de 15 à 30 vipéreaux. Un jour du mois de septembre 1855, j'ai eu occasion de voir tuer, à la chasse, 2 vipères femelles (*V. commune* et *Chersea*). Elles avaient chacune 10 vipéreaux de 15 centimètres au moins de longueur. Ces vipéreaux avaient déjà vu le jour, cela est certain; s'étaient-ils, à l'approche du danger, réfugiés dans l'estomac de leur mère? Forêt de Chailluz, près de Marchaux (Doubs). Ch. Zédet.

On croit que la mère, au moindre danger pour ses petits, qu'elle surveille quelque temps après leur naissance, les reçoit dans sa gueule, et, chargée de ce fardeau, se cache en lieu sûr. D'après les observations, il paraît que ce fait singulier serait vrai.

Depuis une dizaine d'années, ce reptile se développe étonnamment dans l'arrondissement de Dole; il serait utile que l'autorité départementale attribuât une prime, 50 cent., par exemple, pour chaque vipère détruite.

Arrondissement de Dole, CC; de Poligny, AC; de Lons-le-Saunier et de St-Claude, R.

On croit vulgairement dans le Jura : 1° Que les petits de la vipère percent le ventre de leur mère et lui donnent ainsi la mort en naissant; 2° Qu'une vipère qui a mordu, meurt nécessairement de la perte de son venin; 3° Que la vipère tète les vaches et surtout les chèvres; 4° Que l'eau de certaines fontaines peut engendrer des serpents dans l'estomac des personnes qui s'y désaltèrent, et que ces reptiles stomachiques grossissent aux frais et dépens de l'individu qui les porte; 5° Que les œufs de coq (s'il en existe) couvés par le fumier des étables, donnent toujours naissance à un serpent terrible; 6° Qu'un certain serpent de feu, appelé *Vouivre*, portant un magnifique diamant sur la tête, vole pendant la nuit, et s'arrête près des fontaines. Pour étancher sa soif, il dépose sa précieuse pierre; heureux

alors le mortel qui peut s'en emparer : ni la misère, ni les autres maux ne sauraient fondre sur lui.

Des absurbités semblables, toutes contraires à la physiologie et au gros bon sens, n'ont pas besoin de réfutation.

2e *Espèce.*— VIPÈRE AMMODYTE, *Vipera Ammodytes.* (Latreille.)

Vulgairement *la grande Vipère.*

Formes générales de la vipère commune ou *aspic*, mais avec le museau prolongé en pointe mobile, couvert de petites écailles. Quant à la couleur de la robe, elle ressemble à la vipère commune, et varie comme elle du noir au rougeâtre, avec un linéaté et un ponctué semblables.

On me l'a indiquée comme se rencontrant dans la vallée du Suran et dans les environs de St-Amour? Les recherches faites par M. le docteur Zédet et par moi, pour nous la procurer, sont restées jusqu'ici sans résultat.

N'aurait-on pas confondu le tropidonote vipérin, qui se trouve dans les environs de St-Julien et de St-Amour, avec la vipère ammodyte, qu'on m'a signalée dans les mêmes localités? CH. ZÉDET.

Quatrième Classe.

BATRACIENS.

Les batraciens ou amphibiens, longtemps confondus avec les reptiles, forment réellement une classe à part. Ces animaux, dans le jeune âge, respirent par des branchies; dans les métamorphoses qu'ils subissent, les branchies sont remplacées par des poumons, avant l'âge adulte. Comme les reptiles et les poissons, les batraciens sont des animaux à sang froid, à respiration peu active et à circulation incomplète. Leur corps sans écailles ni carapace est entièrement nu; leur squelette est très-incomplet.

Quelques-uns, comme les salamandres, ont la forme générale des lézards; d'autres, comme la grenouille et le crapaud, ont le corps trapu, dépourvu de queue et à membres très-développés.

Ils sont ovipares et déposent leurs œufs dans les eaux, où la chaleur solaire les fait éclore sous la forme de *têtards*.

Ces têtards ont une tête souvent énorme, d'où vient leur nom, une queue aplatie latéralement, qui leur sert à nager, et les pattes nulles. Ils portent de chaque côté du cou des espèces de panaches qui servent à leur respiration. Bientôt ces appendices respiratoires sont remplacés par des poumons; alors les pattes de l'animal apparaissent, la queue tombe, et le batracien possède les formes qu'il doit conserver le reste de ses jours.

Les batraciens se nourrissent d'insectes vivants. Ils habitent ordinairement les eaux stagnantes, les lieux frais et ombragés. Ordinairement ils s'enfoncent dans la vase, se cachant dans des trous en terre, sous les pierres, où ils s'engourdissent tous pour passer l'hiver.

Classification des Batraciens du Jura.

Point de queue; corps large, court, aplati; peau nue, souvent plissée, non adhérente aux muscles; 4 pattes, les antér. plus courtes que les postér., qui sont plus grosses et dont les métatarses sont allongés.	1er *Ordre*, ANOURES ou sans queue.
Une queue grosse et longue; forme du lézard; pas d'écailles; une peau nue, lisse et chagrinée.	2e *Ordre*, URODÈLES ou à queue.

1er ORDRE DES BATRACIENS.— ANOURES OU SANS QUEUE.

Les Batraciens anoures du Jura sont ainsi caractérisés :

Langue divisée en 2 pointes en arrière; palais denté; orteils plus ou moins palmés, les doigts libres; apophyses transverses de la vertèbre pelvienne non dilatées.	1er *Genre*, GRENOUILLE.
Un disque dur, corné, tranchant au talon; tous les doigts et les orteils palmés et déprimés; dessus de la tête rugueux; paupière infér. plus longue que la supér., à tympan caché; un sac vocal sous-gulaire chez les mâles; les doigts antér. libres.	2e *Genre*, PÉLOBATE.

Tympan distinct; dents palatines distribuées en 2 groupes; orteils déprimés, plus ou moins palmés; apophyses pelviennes, transverses, dilatées en palettes triangulaires.	3e *Genre*, PÉLODYTE.
Langue arrondie, entière, adhérente, sillonnée en long; un rang transverse de dents palatines; tympan distinct; orteils à demi palmés; un tubercule aux tarses; apophyses pelviennes dilatées.	4e *Genre*, ALYTE.
Pas de tympan distinct; langue entière, adhérente; 4 doigts libres, orteils unis par une membrane.	5e *Genre*, SONNEUR.
Langue entière ou peu échancrée et peu libre; dents palatines; tête couverte d'une peau molle; orteils palmés; disque très-dilaté.	6e *Genre*, RAINETTE.
Tympan toujours apparent; bouts des doigts non dilatés; pas de dents; langue entière, libre en arrière; des parotides; apophyses transverses, pelviennes, un peu élargies.	7e *Genre*, CRAPAUD.

Genre GRENOUILLE, *Rana*. (Linn.)

1re *Espèce*.— GRENOUILLE VERTE, *Rana viridis*. (Roësel.)

Doigts et orteils cylindriques, légèrement renflés au bout; palmures des pieds à bords libres, un peu échancrées en croissant.

Surface de la paupière supér. faiblement plissée en arrière; dessus du corps semé de petites pustules, ou de petits plis longitudinaux; parties supér. généralement marquées de taches noires, irrégulières, sur un fond vert.

Fig. 80. Têtard 1er âge.

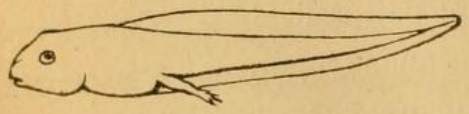

Fig. 81. Têtard 2e âge.

Cette espèce se rencontre abondamment dans les eaux courantes ou stagnantes de tout le Jura. Vers le mois de mars, elle pond plusieurs centaines d'œufs qui ressemblent tout d'abord à une masse gélatineuse; bientôt des points noirs apparaissent, grossissent lente-

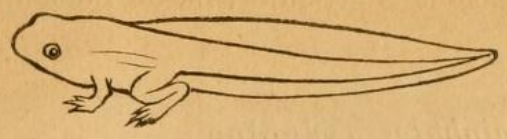

Fig. 82. Tétard 3e âge.

ment et se transforment en une masse noire ovalaire, ayant 2 gros yeux et une grande queue plate qui sert à la locomotiona quatique ; c'est ce qu'on appelle le *tétard*.

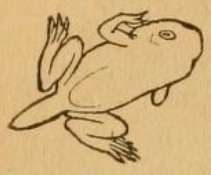

Fig. 83. Grenouille à queue.

Après un certain temps, plus ou moins long suivant la température, le tétard laisse apparaître successivement les pattes postérieures, puis les antérieures; la queue disparaît bientôt, et l'animal possède les formes qu'il doit toujours conserver. Le cri incessant du mâle de cette espèce, si abondante dans la Bresse, est bien connu de tout le monde; la femelle, dit M. Duméril, ne fait entendre qu'une espèce de grognement ou barbotement.

Fig. 84. Jeune grenouille.

2e *Espèce*.— Grenouille Rousse, *Rana temporaria*. (Linn.)

Vulgairement *la Rousse*.

Doigts et orteils à tubercules sous-articulaires bien prononcés; palmure des pieds à bords libres, échancrés en croissant et ne s'étendant pas jusqu'au bout des orteils, dont le 4e est d'un tiers plus long que le 5e; un tubercule à la racine du 1er; une grande tache noire oblongue, allant du coin de l'œil à l'angle de la bouche. (Duméril.)

Cette espèce, comme la précédente, varie beaucoup en couleur. On la rencontre habituellement dans les prés humides, dans les bois ou les broussailles, quelquefois à une très-grande distance des eaux, où cependant elle se reproduit en avril et en mai; à cette époque, elle fait souvent entendre sous l'eau un bredouillement monotone très-singulier. A terre, son croassement est très-faible.

Les cuisses de cette espèce et de la précédente sont apportées par chaînes en mars et en avril sur les marchés du Jura, où elles sont vendues pour confectionner d'excellents bouillons, très-salutaires aux convalescents.

Un calcul approximatif, d'après les renseignements fournis par les revendeurs, donne un total de 50 à 60,000 grenouilles dont les

cuisses sont annuellement consommées dans la seule ville de Lons-le-Saunier.

Genre Pélobate, *Pelobates*. (Wagler.)

Espèce unique. — Pélobate Brun, *Pelobates fuscus*. (Wagler.)

Tête large, rugueuse, fortement renflée vers l'occiput; yeux saillants; museau court, arrondi; membres antérieurs aussi longs que le tronc, les postér. le double; éperon du talon aplati et tranchant, brun ou jaunâtre; dessus du corps grisâtre ou roussâtre, marbré ou non de noirâtre; dessous ordinairement blanchâtre ou blanc roussâtre.

Cette espèce fréquente les bois, les broussailles, et fraie au printemps dans les mares; lorsqu'on la touche, elle exhale une forte odeur d'ail.

Environs de Poligny, de Lons-le-Saunier, de Saint-Claude. Plus commune sur le 1er plateau que dans la plaine. On la rencontre quelquefois dans les jardins humides.

Genre Pélodyte.

Esp. uniq. — Pélodyte Ponctué, *Pelodytes punctatus*. (Ch. Bonap.)

Vulgairement *Grenouille ponctuée*.

En dessus, ce petit batracien est agréablement tacheté de vert tendre, sur un fond fauve mélangé de cendré. En dessous il est blanc, offrant parfois une teinte cornée; ses flancs sont souvent marqués de petits points orangés. Les plaques rugueuses qui se développent au printemps sur la poitrine et sur les membres antér. des mâles, sont d'une belle teinte violette lorsque l'animal est vivant, noirâtre lorsqu'il est mort. La couleur verte des parties supér. disparaît aussi avec la vie; c'est une teinte noirâtre qui la remplace. (Duméril.)

Cette espèce se rencontre quelquefois dans les eaux, dans les broussailles et même sur les buissons par un temps humide, dans toute la Bresse et le 1er plateau. Je l'ai observée plusieurs fois aux environs de Sellières et près de Dole, le long du Doubs. AC.

Genre Alyte, *Alytes*. (Wagler.)

Espèce unique.— Alyte Accoucheur, *Alytes obstetricans*. (Wagler.)

Vulgairement *Crapaud accoucheur*.

Tête aplatie, à yeux saillants; au-dessus de l'oreille, une glande oblongue, percée de petits pores; dessus du corps, qui est pointillé de petites verrues, grisâtre ou olivâtre, faiblement et irrégulièrement marqué de petites taches brunâtres ou rouge brique; dessous blanchâtre, piqueté de noirâtre ou de brunâtre; pieds antér. libres, les postér. un peu palmés et assez longs pour faciliter le saut.

Cette espèce se reproduit à terre. On l'appelle *accoucheur* parce que le mâle aide la femelle à se débarrasser de ses œufs en chapelet, qu'il entortille en 8 autour de ses jambes de derrière et qu'il porte à l'eau, où les têtards doivent éclore et subir leur transformation.

Cette petite espèce de crapaud fait souvent entendre de sa voix flûtée et argentine la syllabe *clock*, répétée à intervalles égaux, surtout le soir et pendant la nuit.

Le 24 juin 1856, à 10 heures du soir, j'ai pu compter dans les environs de Lons-le-Saunier jusqu'à 16 voix venant de divers endroits et semblant se répondre.

Il n'est pas rare dans la plaine et dans les lieux frais de la montagne.

Genre Sonneur, *Bombinator*. (Wagler.)

Esp. unique.—Sonneur couleur de feu, *Bombinator igneus*. (Merr.)

Vulgairement *Crapaud rouge*, *Crapaud d'eau*.

Dessus du corps d'un brun olivâtre ou blanchâtre sale, couvert de verrues inégales, irrégulières, souvent terminé par une petite épine; mâchoire supérieure et orteils marqués de petites taches noires; parties infér. d'une belle couleur orangée, tachée irrégulièrement de bleuâtre qui est souvent surtaché de noirâtre.

Cette jolie espèce, la plus aquatique de nos crapauds, s'éloigne peu des eaux, où elle rentre précipitamment au moindre danger; lorsqu'on la touche, elle s'aplatit contre terre et retourne ses pattes sur son dos d'une manière bizarre. Son cri sourd, répété le jour et la nuit pendant l'été, fait entendre les syllabes *bo nû*. Très abondant près ou dans les eaux stagnantes de la plaine, plus rare en montagne.

Genre Rainette, *Hyla.* (Laurenti.)

Espèce unique.— Rainette Verte, *Hyla viridis.* (Laurenti.)

Vulgairement *Grenouille verte, Reine, Reinette.*

Tête courte, épaisse; yeux souvent d'un noirâtre assez grand, saillants; langue arrondie, épaisse, libre dans le tiers postér. de la longueur; un repli de la peau, d'un jaune rougeâtre ou noirâtre, passe au-dessus du tympan et se prolonge au travers de la poitrine; doigts d'un jaune rosé, palmés au 1/5 de leur longueur et les orteils aux 4/5; dos lisse, d'un vert tendre ou vert clair ordinaire, unicolore; ventre blanchâtre ou jaunâtre, légèrement granulé; une vessie vocale sous-gulaire chez les mâles.

La rainette se tient le plus souvent sur les arbres, où elle grimpe au moyen des pelotes visqueuses qui garnissent l'extrémité de ses doigts; là, elle fait entendre son cri: *cara*, *cara*, pendant les mois de mai et de juillet. Elle se nourrit d'insectes, qu'elle guette à la manière des chats. En avril, elle se rend à l'eau pour travailler à la reproduction de son espèce; ses œufs sont réunis en groupes comme ceux des grenouilles.

Elle est assez commune en plaine, dans les endroits ombragés; elle est plus rare sur le plateau.

Genre Crapaud, *Bufo.* (Laurenti.)

1re *Espèce.*— Crapaud commun, *Bufo vulgaris.* (Laurenti.)

Parties supér. fortement verruqueuses, quelquefois comme couvertes d'épines, d'un brun cendré, ou roussâtre, ou olivâtre; parties infér. ou dessous du corps d'un blanc jaunâtre quelquefois taché de noir, granulé assez fortement; parotides s'étendant de l'œil à l'arrière de l'épaule, bordées inférieurement de brun; peau de la tête épaisse et distincte; tympan assez distinct; 1er et 2e doigt égaux en longueur; orteils demi-palmés; 2 tubercules au talon, l'un rond, l'autre ovalaire; pas de vessie vocale.

Ce crapaud se rencontre dans les lieux humides ou ombragés, les caves, les jardins, les bois et les champs, sous les pierres ou dans les trous peu profonds qu'il se creuse, d'où il ne sort guère que la nuit pour chercher sa nourriture, qui consiste en petits mollusques, vers et insectes. Dans la Bresse jurassienne, où il est très-commun, on en rencontre qui sont d'une taille monstrueuse, pouvant peser près

d'un kilog. Lorsqu'il est inquiété, il gonfle sa peau comme la plupart des autres crapauds, en sorte que les coups qu'on lui porte sont considérablement amortis. Souvent aussi il éjacule un liquide jaunâtre, dont les propriétés sont moins malfaisantes qu'on ne le croit vulgairement.

La reproduction de l'espèce se fait dans l'eau, en avril ; vers la fin de juillet et dans les 1ers jours d'août, les jeunes crapauds ayant subi toutes leurs métamorphoses, sortent de l'eau en très-grand nombre ; par les temps de pluie, il n'est pas rare de les voir par centaines. Le vulgaire croit à une pluie de crapauds ou de grenouilles. J'ai conservé frais, bien portant et sans nourriture, pendant 2 ans, un magnifique individu de cette espèce, dans une boîte remplie à moitié de terre que j'avais soin de tenir humide.

2e *Espèce.*— Crapaud Vert, *Bufo viridis.* (Laurenti.)

Premier doigt aussi long que le 2e ; peau recouvrant le crâne, épaisse , distincte ; parotides elliptiques, s'étendant en ligne droite depuis le tympan jusqu'à l'arrière de l'épaule ; tympan médiocre, presque toujours bien distinct. Orteils demi-palmés ; au talon, 2 tubercules médiocres, l'un lenticuliforme, l'autre ovalaire. Une grosse glande semblable aux parotides, sur chaque jambe. Une très-faible arête cutanée le long du bord interne du tarse ; une vessie vocale sous-gulaire interne chez les mâles. Dos marqué ou non d'une raie longitudinale jaune ; iris d'un vert jaune, vermiculé de noir.

Commun partout, sous les pierres, dans les caves, dans les broussailles, etc.

2e Ordre des Batraciens.— URODÈLES ou a queue.

Les urodèles ont le facies des lézards, mais ils s'en distinguent immédiatement par une peau nue, sans écailles, et par une difficile locomotion terrestre ; tous habitent les eaux pour la reproduction , et la plupart ne quittent pas cet élément. A l'état de têtards, ils respirent par 3 paires de branchies extérieures, placées de chaque côté de la tête ; contrairement aux anoures, les membres antérieurs se forment avant les postérieurs.

Tableau des Urodèles du Jura.

Corps allongé, sans écailles ni poils ; 4 pattes courtes et égales.

Queue arrondie ; dents petites et nombreuses aux 2 mâchoires ; oreilles non apparentes ; 4 doigts aux pieds de devant et 5 à ceux de derrière ; 2 parotides.	1er *Genre*, SALAMANDRE.
Peau verruqueuse ou chagrinée ; 5 orteils ; flancs arrondis ; ventre plat ; langue fixée en arrière ; corps allongé ; queue aplatie latéralement ; 4 pattes courtes et égales ; dents et doigts comme les salamandres ; point de parotides.	2e *Genre*, TRITON.
Peau lisse, non verruqueuse.	3e *Genre*, LISSOTRITON.

Genre SALAMANDRE, *Salamandra*. (Wurffbain.)

Vulgairement *Té, Lézard d'eau, Lézard des caves, le Sourd.*

Ces animaux sont terrestres et nocturnes ; ils ne fréquentent les eaux que pour y déposer leurs petits, appelés *têtards*.

1re *Espèce*. — SALAMANDRE COMMUNE, *Salamandra maculosa*. (Linn.)

Vulgairement *la Brune, la Rousse, le Té.*

Mouvements très-lents ; corps d'un noir grisâtre ou verdâtre en dessus, avec des taches d'un beau jaune orangé sur le dos ; des taches de même couleur, mais moins grandes, sur les pieds, les flancs et la queue ; des tubercules sur les flancs, d'où suinte dans le danger une humeur blanchâtre, âcre et fétide.

Il n'existe pas d'animal plus innocent et plus calomnié ; on croit vulgairement et bien à tort qu'il est très-venimeux ; que son regard est mortel lorsqu'il voit avant d'être vu ; qu'il fait gonfler les bœufs et les animaux domestiques qui le mangent ; la personne qui est mordue par cet animal, dit encore le vulgaire, doit, pour guérir, se faire autant d'incisions que ce reptile a de taches jaunes sur le corps. C'est une opinion que j'ai vu maintes fois avancer par les crédules montagnards suisses. On dit aussi qu'il éteint le feu et qu'il ne peut brûler.

C dans les lieux humides, les caves, les masures, etc.

2e *Espèce.* — SALAMANDRE NOIRE, *Salamandra atra.* (Laurenti.)

D'un tiers plus petite que la précédente, cette espèce a la robe totalement noire, une série de tubercules poreux sur les flancs, et la queue marquée de plis transverses. Tête plane et lisse, ainsi que le dessous du corps; quelques individus m'ont offert des indices de ponctuation orangeâtre vers les pattes.

Cette espèce se rencontre dans les creux humides des rochers, dans les grottes de la montagne et dans les bois. M. le docteur Zédet, qui s'est beaucoup occupé des reptiles, me l'a signalée à Montaigu; je l'ai reconnue moi-même à Conliége; il paraît qu'elle n'est pas rare dans la montagne. En général, les animaux nocturnes sont bien plus communs qu'on ne le croit ordinairement: leur vie de relation n'ayant lieu que la nuit, ils échappent ainsi à nos observations.

Genre TRITON, *Triton.* (Laurenti.)

Vulgairement *Garde-Fontaine, Té.*

Ils se tiennent presque constamment dans l'eau toute l'année; de temps en temps ils montent à la surface du liquide pour respirer. Ces animaux possèdent à un très-haut degré la singulière propriété de reproduire plusieurs fois leurs membres coupés ou mutilés.

La femelle pond ses œufs en chapelet dans l'eau; les petits qui en proviennent portent de chaque côté du cou 3 branchies, qu'ils perdent au bout de 3 ou 4 mois.

Les mâles, au printemps, se distinguent des femelles par une ou plusieurs crêtes qui longent le dos. Leur nourriture consiste en larves, insectes, petits mollusques, etc.

Dans l'eau ils sont assez vifs, mais à terre leur démarche est lourde et en zigzag.

Ces animaux, très-inoffensifs et sans aucun moyen de défense, passent pour *venimeux.*

1re *Espèce.* — TRITON MARBRÉ, *Triton marmoratus.*

Dessus du corps d'un vert sombre ou olivâtre, marbré de taches brunes, noirâtres

ou noires, ou avec des taches d'un brun rougeâtre sur un fond plus brun ; dessous d'un brun rougeâtre pointillé de blanc; queue large, lancéolée, plus courte que le corps. Ordinairement, une ligne d'un beau jaune ou d'un rouge carmin longe le dos jusqu'à la partie moyenne de la queue. Le *mâle* remplace cette ligne par une crête élevée et festonnée à l'époque de la reproduction; elle varie beaucoup.

On le rencontre abondamment dans les mares, les fossés : Savagna, Lons-le-Saunier, Dole. CC.

2e *Espèce.* — Triton Crête, *Triton cristatus.* (Laurenti.)

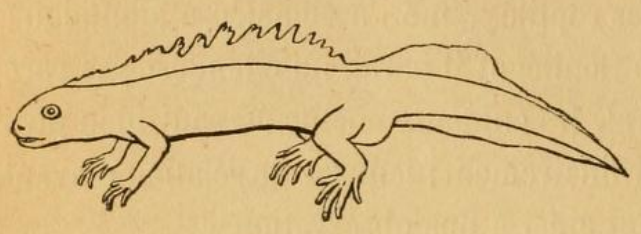

Fig. 85. Triton crête.

Peau chagrinée, noirâtre ou noir olivâtre, avec des taches plus foncées en dessus; quelques points blancs sur les flancs; dessous du corps d'un jaune orange, taché de noirâtre, à gorge pointillée de blanc; queue plus courte que le reste du corps, ayant en dessous une ligne ordinairement d'un jaune foncé. Le *mâle* a sur le dos une crête très-haute, noirâtre, dentelée pendant la reproduction. La *femelle* n'a ni crête, ni ligne orangée sur le dos; la tranche inférieure de sa queue est d'un jaune orangé. Quand on saisit cette espèce, elle laisse transsuder une liqueur blanchâtre, épaisse, d'une odeur fétide, qui donne une sensation de brûlure sur les parties de la main qui seraient égratignées ou non couvertes par la peau.

CC dans les fontaines, les eaux stagnantes, les rouissoirs, etc., particulièrement dans toute la Bresse.

Genre Lissotriton.

On voit plus rarement les lissotritons hors de l'eau que les tritons ; ils sont aussi plus agiles et plus nombreux en individus. Ils habitent les mêmes lieux que les tritons, avec lesquels le vulgaire les confond sous le nom de *Garde-fontaine,* de *Té.*

1re *Espèce.* — Lissotriton Ponctué, *Lissotriton punctatus.* (Bell.)

Peau lisse, d'un brun cendré, verdâtre ou jaunâtre en dessus, avec des taches noires, arrondies, distinctes, disposées très-régulièrement et par lignes ; 5 lignes noires plus ou moins distinctes, se joignant sur la partie supér. de la tête, dont une semble traverser l'œil pour se diriger sur les côtés du cou; le dessous du corps est d'un jaune plus ou moins foncé et même orangé, avec de grandes taches noires, arrondies, disposées assez régulièrement sur 2 ou 3 lignes de chaque côté. (Dum. et Bil.) Le *mâle* porte le long du dos, surtout à l'époque de la reproduction, une crête festonnée ; les

pieds postér. des 2 sexes sont palmés ou demi-palmés. Ils varient beaucoup suivant l'âge et la saison.

CC dans les mares et les fossés de la mi-montagne et de la plaine.

2e *Espèce*. — LISSOTRITON DES ALPES, *Lissotriton Alpestris*. (Bonap.)

Corps lisse, de couleur cendrée plus ou moins foncée en dessus; des points noirs très-marqués sur les flancs et sur le pourtour de la mâchoire infér., bordant aussi toute la partie infér. du ventre, qui est d'une couleur variable, quelquefois orangée ou citron, mais sans taches ni points noirs, d'une belle couleur rouge de cerise pendant la vie et à l'époque de la fécondation, mais devenant plus pâle ou d'un blanc jaunâtre dans la liqueur spiritueuse. Les pattes ponctuées de noir. (Dum. et Bil.)

Habite avec la précédente espèce, mais elle est moins commune.

3e *Espèce*. — LISSOTRITON PALMIPÈDE, *Lissotriton Palmipes*. (Bell.)

Peau peu granuleuse, d'un brun fauve en dessus, avec 2 lignes saillantes dorsales suivant parallèlement la ligne saillante de l'échine; le dessous du corps d'une belle couleur orangée foncée, plus jaune vers les flancs. Le *mâle* ayant au 1er printemps les pattes postér. d'un brun noirâtre, avec les 5 orteils presque entièrement palmés. La *femelle*, d'une teinte plus claire, ayant la queue presque ronde, surtout quand elle a été longtemps hors de l'eau. (Dum. et Bib.) Le *mâle* porte souvent, à l'époque de la reproduction, trois crêtes saillantes sur le dos; à cette même époque, la queue, dans les 2 sexes, est terminée par un petit filet.

CC dans les rouissoirs de la Bresse et des rampes du 1er plateau.

Cinquième Classe.

POISSONS.

Circulation complète et simple; respiration branchiale; sang rouge et froid; génération ovipare; corps en général fusiforme, ordinairement couvert d'écailles; membres en nageoires; vie essentiellement aquatique.

Par ordre d'importance, relativement à l'économie domestique, les poissons tiennent le premier rang après les mammifères, à cause des produits qu'ils fournissent en grande quantité et à peu de frais à l'alimentation.

La respiration s'opère par des *branchies*, espèces de lames frangées,